



CONSULTATION NÉGO 2023



La nouvelle ronde de négociation est amorcée depuis le 14 janvier. Chacune et chacun de vous a reçu une info-

lettre contenant le lien et un code unique pour répondre à la consultation électronique qui servira à élaborer le cahier de demandes syndicales pour la négociation 2023. Vous êtes toutes et tous invités à y répondre et inscrire vos préoccupations personnelles.



LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

L'Alliance est très fière de lancer de nouveaux documents de la série *Les savoirs essentiels*. Ces nouvelles publications portent sur les journées pédagogiques à la FGJ, à l'EDA et à la FP. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de vous informer et de vulgariser davantage les renseignements contenus dans les conventions collectives et dans les fiches syndicales, afin de les rendre plus accessibles.

Pour de l'information plus pointue ou pour toute question, l'Alliance vous invite à lire les fiches syndicales et à communiquer avec les conseillers du Service aux membres.

FAISONS-NOUS RESPECTER !

Après deux semaines d'enseignement à distance, pour la plupart d'entre vous, je parie que vous êtes passablement satisfaits de retourner en classe et de revoir vos élèves. Cette rentrée de janvier 2022 n'est certes pas la plus reposante toutefois, dans le contexte pandémique. Le gouvernement Legault refuse d'alléger les mesures sanitaires dans la population, mais il choisit de jeter les enseignantes et les enseignants dans la gueule du loup. Les profs tiennent l'école publique à bout de bras depuis tant d'années, maintenant qu'ils la tiennent du bout des doigts, semble-t-il se dire...

SE PRÉSERVER

Le contexte actuel met la table à du surmenage dans les établissements. C'est pourquoi j'ai envie de vous dire de faire attention à vous. On vous a sans doute convoqués à des rencontres de personnel depuis votre rentrée. J'insiste pour que vous récupériez ces heures, ces minutes, en temps de nature personnelle. On vous demande de travailler plus de 23 heures en tâche éducative, notamment parce qu'il y a certains de vos élèves qui doivent travailler de la maison? En cas de dépassement, exigez une compensation financière dont le calcul est basé sur le 1/1000^e du salaire annuel, comme le prévoit l'*Entente nationale*. Si seulement 40% de vos élèves sont en classe, choisissez de ne pas enseigner de nouveau contenu si vous jugez que c'est la chose à faire. Continuez également à respecter votre temps de dîner. Même si nous savons fort bien que le plan du gouvernement ne tient pas la route, nonobstant les décrets ou les arrêtés ministériels, certaines petites choses sont encore possibles. À vous de les faire respecter afin de vous préserver.

DE PETITES VICTOIRES

Vous êtes propulsés bien malgré vous dans ce tourbillon, nous le savons. De notre côté, nous nous battons également contre le gouvernement, la Direction de la santé publique et le centre de services scolaire pour assurer votre santé et votre sécurité. Nous avons notamment obtenu du CSSDM la possibilité de porter le masque N95 pour les personnes



qui souhaitent s'en prémunir. Il s'agit là d'une petite victoire, conquise à force de ténacité. Il en faut pour gagner des luttes! Maintenant, nous considérons que c'est aux employeurs de les fournir; nous continuons à le demander.

En Assemblée d'unité de négociation CSSDM, mercredi dernier, nous avons adopté plusieurs propositions mises au jeu par les membres du CA et certains des membres participants. Nous allons notamment réclamer au gouvernement des tests rapides pour tous les élèves ainsi que pour le personnel enseignant, mais aussi une prime pour l'alourdissement de la tâche causée par le plan de contingence. Je vous invite à aller voir les décisions de cette AUN dans notre site, pour connaître les autres revendications.

Vous êtes en classe, au front, les deux pieds dans la réalité. De notre côté, nous avons besoin de vous pour que nous puissions assurer votre santé et votre sécurité. C'est pourquoi nous aimerions que vous nous signaliez toute situation problématique pouvant leur porter atteinte et pouvant affecter votre tâche. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir ce formulaire. L'exercice ne vous prendra que quelques minutes, cependant, il documentera l'Alliance à propos des enjeux sur lesquels il faut se pencher. Ces informations nous sont nécessaires. Malgré la fatigue, nous sommes là et nous continuons à persévérer pour tenter de faire respecter ce qu'il nous reste de convention collective.

●
Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

PRISE DE RETRAITE À LA FIN DE L'ANNÉE

VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE PRENDRE VOTRE RETRAITE ? VOICI LA PROCÉDURE À SUIVRE :

QUAND FAIRE LES DÉMARCHES ?

Afin d'éviter des délais pour le versement de votre rente de retraite, Retraite Québec demande d'amorcer vos démarches au moins 90 jours (3 mois) avant le mois de votre départ, en transmettant votre demande de rente (formulaire RSP079). Ainsi, pour une prise de retraite le 1^{er} juillet prochain, il faudrait idéalement faire parvenir vos documents avant le 1^{er} avril 2022.

DOCUMENTS À EXPÉDIER AU CSSDM

1. Formulaire d'avis de retraite, disponible sur Adagio. Vous devez l'enregistrer avant de le remplir et le soumettre en ligne en indiquant l'adresse courriel de votre direction dans le courriel généré lors de la transmission du formulaire (gestion-personnes.cssdm.qc.ca/files/Cessation-demploi-pour-retraite.pdf).

Pour les enseignantes et enseignants prenant leur retraite à la fin de l'année, vous devez indiquer le 30 juin 2022 comme dernière date de travail et le 1^{er} juillet 2022 comme date du début de la retraite. Évidemment, vous indiquerez les mêmes dates dans votre formulaire de Retraite Québec.

2. Formulaire de dépôt direct dans un REER, le cas échéant. Vous devez remplir ce formulaire si vous voulez transférer, en tout ou en partie, la valeur de vos banques de congés de maladie monnayables (banques 01, 45 et 55) dans un REER. Vous devez transmettre ce formulaire à l'adresse suivante : retraite@cssdm.qc.ca.

Pour plus d'informations sur ce sujet, consultez le *BIS* volume 40, numéro 39 du 5 juin 2017.

DOCUMENT À TRANSMETTRE DIRECTEMENT À RETRAITE QUÉBEC

1. Demande de rente de retraite, formulaire (079). Vous pouvez accéder au site de Retraite Québec en utilisant l'hyperlien à la section *Étapes à suivre pour prendre sa retraite* du document *Prendre sa retraite*, disponible sur Adagio (gestion-personnes.cssdm.qc.ca/files/Prendre-sa-retraite_082020.pdf).

QU'ARRIVE-T-IL PAR LA SUITE ?

Vous recevrez d'abord un accusé de réception de la part de Retraite Québec, suivra une fiche-réponse *Vos options* et finalement une confirmation de votre rente par ce même organisme. Vous pouvez consulter le site de Retraite Québec à l'adresse suivante pour plus de détails : https://www.carra.gouv.qc.ca/fra/demande_de_rente/Etape_3_prel.htm

●
Chantal Forcier, conseillère

L'HISTOIRE DES NOIRS AU CANADA

Grâce aux efforts de Rosemary Sadlier, présidente de la Ontario Black History Society, et de l'honorable Jean Augustine, première Canadienne noire élue au Parlement en décembre 1995, la Chambre des communes a officiellement reconnu février, à l'unanimité, comme étant le Mois de l'histoire des Noirs.

Ce mois est l'occasion d'honorer les personnes noires pour leurs énormes contributions et pour ce qu'elles continuent d'apporter dans tous les secteurs de la société. L'Alliance est fière de promouvoir le Mois de l'histoire des Noirs du Canada ainsi que de reconnaître l'apport de ces personnes qui façonnent notre patrimoine et notre identité.

●
Martin Leclerc, secrétaire-trésorier



ÉDUCATION DES ADULTES SAI RÉGULIÈRES – CHANGEMENT D'HORAIRE

Le CSSDM a informé l'Alliance du changement d'horaire pour les dernières SAI de janvier.

1. La séance normalement prévue du 21 janvier (midi) au 24 janvier (midi) est reportée **du lundi 24 janvier, midi au mardi 25 janvier, 23 h 59**.
2. La séance initialement prévue du 28 janvier (midi) au 31 janvier (midi) est reportée **du lundi 31 janvier, midi au mardi 1^{er} février, 23 h 59**.

Ce message est inscrit au babillard du site SAI.

●
Chantal Forcier, conseillère

CAMPAGNE DE LA FAE

Fédération autonome de l'enseignement

La Fédération autonome de l'enseignement a lancé une campagne radio. Sous le thème *Là où c'est nécessaire, on a besoin d'un échangeur d'air*, elle sera en ondes jusqu'au 30 janvier. Vous pouvez écouter l'annonce sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#). Partagez les publications dans vos réseaux !

